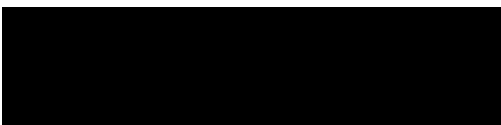


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 10 octobre 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.196



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 11 août dernier, visant à obtenir les mêmes documents que la demande d'accès LAI-2022-2023-145 diffusé dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la période de juin 2022 au 10 août 2023 au lien suivant :

https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2022-2023/2022-2023-145-Documents.zip).

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre requête. Toutefois, certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées puisqu'il s'agit de renseignements appartenant à des tiers, des informations d'un autre gouvernement ou des renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées, et ce, conformément aux articles 18, 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, veuillez noter que le MSSS s'est doté d'un nouveau système de reddition de comptes pour ses demandes d'accès à l'information, et ce, à compter de la nouvelle année financière débutant le 1^{er} avril 2023.

Également, pour la période de juin 2022 à mars 2023, les numéros des demandes d'accès ne se suivent pas nécessairement puisque certains numéros ont été attribués à d'autres types de demandes qui concernent des renseignements personnels.

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Annie Larivière pour
Robin Aubut-Fréchette

p.j. 2